



---

## **Conférence générale**

### **Quatorzième session**

Vienne, 28 novembre-2 décembre 2011

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

### **Activités de l'ONUDI en rapport**

**avec l'énergie et l'environnement**

## **Activités de l'ONUDI en rapport avec l'environnement**

### **Rapport du Directeur général**

Le présent document complète les informations contenues dans les documents IDB.39/8/Add.2\*, IDB.39/8 et IDB.38/16 par une mise à jour de questions intéressant les activités de l'ONUDI en rapport avec l'environnement.

## **I. Introduction**

1. Dans la poursuite des objectifs relatifs à la promotion d'un développement industriel écologiquement viable et dans le contexte de l'initiative sur l'industrie écologique, l'ONUDI exécute divers activités et projets visant à encourager des processus de production propre et économe en ressources, des technologies écologiquement rationnelles et des pratiques environnementales destinées à améliorer la productivité de l'eau dans l'industrie, à empêcher que les effluents industriels ne soient déversés dans les eaux internationales et à éliminer les émissions de polluants organiques persistants (POP), conformément à la Convention de Stockholm.

## **II. Sensibilisation**

2. Le document *UNIDO Green Industry: Policies for supporting Green Industry* (L'ONUDI et l'industrie verte; les politiques en faveur de l'industrie verte) publié en mai 2011 décrit l'ensemble des mesures que doivent suivre les gouvernements nationaux pour promouvoir et faciliter l'industrie écologique, notamment à travers le verdissement des industries et la création d'industries vertes. Illustrant les



meilleures pratiques mises en œuvre par différents pays dans leurs stratégies, politiques et structures de gouvernance intégrée, ce rapport met en lumière l'intérêt du verdissement des industries en termes d'efficacité. La récente publication, en octobre 2011, d'un document intitulé *UNIDO Green Industry Initiative for sustainable industrial development* (L'ONUDI et l'industrie verte; Initiative en faveur du développement industriel durable) souligne également que l'industrie écologique joue un rôle important dans le secteur manufacturier et les industries connexes en leur permettant de contribuer plus efficacement à un développement industriel durable. Ce document démontre que l'industrie écologique est de fait la stratégie à adopter pour aboutir à une économie verte et à une croissance verte dans ce secteur de l'industrie.

### **III. Forum mondial et autres activités en rapport avec l'industrie écologique**

3. En octobre 2011, l'ONUDI a pris une part active à la troisième réunion du Forum régional asiatique des 3R (Réduction, Réutilisation et Recyclage). Pour cette occasion, l'Organisation avait élaboré un document d'information intitulé *Best practices and available technologies in the 3Rs – Achieving economic growth while improving resource efficiency* (Les meilleures pratiques et les technologies disponibles dans le cadre des 3R – Assurer la croissance économique tout en rationalisant l'utilisation de l'énergie), dans lequel elle présentait des politiques et cadres institutionnels de nature à promouvoir des technologies adéquates dans cette partie du monde, notamment celles propices aux investissements et au transfert de technologies entre entreprises. L'ONUDI avait par ailleurs formulé des recommandations sur la marche à suivre pour recenser les possibilités de partenariats et d'actions concertées, notamment les dispositifs d'appui bilatéraux, multilatéraux et régionaux, dans le but de promouvoir le transfert de technologies 3R et de poursuivre les efforts entrepris pour fournir davantage de données régionales dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) en prenant en compte les technologies 3R en rapport avec l'économie verte.

4. Toujours en octobre 2011, la seconde conférence du réseau mondial de production propre et économe en ressources s'est tenue à Nairobi. Cette conférence a été l'occasion de faire le point sur les nouvelles tendances et les applications récentes dans le domaine de la production propre et économe en ressources, et également de renforcer le réseau déjà très actif des prestataires de services en production propre et économe en ressources. Cette manifestation internationale semestrielle avait été organisée dans le cadre d'un programme sur la production propre et économe en ressources, conjointement coordonné par l'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

5. L'ONUDI élabore actuellement un Plan d'action pour l'industrie écologique. Cette initiative servira de plate-forme pour rassembler tous les acteurs concernés et leur permettre d'établir des partenariats avec l'ONUDI, le secteur privé, les institutions financières et la société civile, l'objectif étant de favoriser la mise en œuvre de politiques et stratégies de promotion de l'industrie écologique dans les pays en développement et les pays émergents.

#### IV. Production propre et économe en ressources

6. Des efforts sont régulièrement faits pour promouvoir et appuyer le réseau de centres nationaux pour une production plus propre (CNPP). Grâce au soutien de pays donateurs comme l'Autriche ou la Suisse, l'ONUDI a récemment établi un CNPP en Ukraine. D'une durée initiale de cinq ans, le projet vise à accroître les activités du Centre sur tout le territoire, afin de renforcer la capacité des experts nationaux en production propre et économe en ressources. Il s'agit également de mettre en œuvre des systèmes d'évaluation pour ce type de production et d'apporter un soutien aux projets technologiques dans les entreprises de certains secteurs et régions prioritaires. Le Centre adoptera une approche sectorielle axée sur les secteurs prioritaires à l'échelle nationale, à savoir l'industrie chimique, l'agro-industrie, la métallurgie et la transformation des métaux.

7. Au milieu de l'année 2009, l'ONUDI, avec l'appui du Gouvernement de la République tchèque, a mis en œuvre l'étape préparatoire au lancement et à l'exécution d'un Programme national pour une production propre en République de Moldova. Cette étape avait notamment pour objet de former des experts nationaux à l'évaluation des sites industriels dans cinq entreprises, de renforcer la capacité institutionnelle et de faire le point sur ce qui avait été fait par le passé en matière de production propre, et notamment sur les résultats obtenus. En 2011, l'ONUDI a défini un plan triennal et elle s'emploie activement à renforcer le Programme national pour une production propre en encourageant l'assimilation et l'institutionnalisation des connaissances, des compétences et des capacités de prestation de service en matière de production propre et économe en ressources, et en mettant en œuvre les pratiques, technologies et politiques de production propre et économe en ressources dans le pays. Le Programme national pour une production propre cible plus particulièrement les secteurs de l'alimentation et des boissons, des matériaux de construction et des services municipaux (écoles, hôpitaux, chauffage urbain, services d'assainissement et de gestion des déchets), car ces secteurs sont généralement considérés comme les plus prometteurs en termes de dynamisation de l'économie et d'amélioration de la qualité de vie des populations du pays.

8. Plusieurs initiatives de production plus propre ont été menées à terme en Indonésie dans le cadre d'initiatives des secteurs privé et public. Avec l'appui de la Suisse, l'ONUDI a pu élaborer et mettre en œuvre une intervention qui avait notamment pour objet de définir un cadre de résultats, un accord prévoyant un cadre institutionnel et des mécanismes de gouvernance, ainsi qu'un dispositif détaillé de planification et de budgétisation, le tout dans le cadre d'une approche équilibrée des objectifs de développement socioéconomiques du pays. Par ailleurs, l'ONUDI a pu établir une stratégie de pays et une stratégie globale ONUDI-PNUE de production propre et économe en ressources. L'Organisation apporte son soutien à l'Indonésie afin de créer une structure d'aide aux entreprises dans le domaine de la production propre et économe en ressources, provisoirement à travers un réseau national de production propre. La mission de ce réseau national sera de fournir aux entreprises, gouvernements et prestataires de services aux entreprises les technologies et les financements nécessaires, notamment des services créateurs de valeur ajoutée, le but étant de tirer le meilleur parti de la production propre et économe en ressources, tout en améliorant la performance environnementale et la productivité des ressources.

9. Au Viet Nam, l'ONUDI a récemment élaboré un projet visant à améliorer le transfert, le déploiement et la diffusion des technologies et pratiques propres, avec pour objectif de réduire au minimum les déchets dangereux, les émissions de gaz à effet de serre et les polluants hydriques, et également d'assurer une bonne gestion des produits chimiques dans les zones industrielles du pays. Ce projet s'inscrit dans le droit fil des stratégies plurisectorielles du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Sur la question spécifique du changement climatique, le projet vise à déployer et diffuser les technologies disponibles sur le marché en vue de favoriser, grâce à des investissements et à un renforcement de la capacité locale, l'utilisation rationnelle de l'énergie et la reconfiguration des processus de production dans de nombreuses entreprises de certaines zones industrielles. La mise en application des nouvelles technologies permettra également d'utiliser l'eau de façon rationnelle dans les zones industrielles, et de préserver ainsi les eaux souterraines. Pour ce qui est des produits chimiques, il s'agit de réduire les émissions de dioxines et de furanes issues d'activités industrielles dans les zones concernées, à travers la mise en œuvre des meilleures techniques disponibles (MTD) et le renforcement des capacités en termes de meilleures pratiques environnementales (MPE).

## **V. Transfert des technologies**

10. Au Mexique, l'ONUDI joue désormais un rôle de premier plan dans le programme intégré relatif au transfert d'écotechnologies, notamment dans la poursuite des objectifs d'approvisionnement en eau et d'assainissement du Fonds pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. L'Organisation a également apporté son soutien aux mesures mises en œuvre dans le pays pour réduire les effluents produits par les activités industrielles, ce qui a donné lieu à l'élaboration d'un projet de suivi sur la question.

## **VI. Partenariat mondial relatif au mercure**

11. Depuis 2008, l'ONUDI est un membre actif du Partenariat mondial du PNUE relatif au mercure. Elle joue un rôle de premier plan dans le secteur de l'extraction artisanale et à petite échelle de l'or, et elle a participé à de nombreux projets relatifs à l'utilisation industrielle du mercure. En août 2011, le premier projet de moyenne envergure du FEM sur l'extraction d'or artisanale et à petite échelle a été approuvé pour le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal. Un projet connexe devant être financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) est également en cours de préparation.

## **VII. Polluants organiques persistants**

12. Comme le décrit le document IDB.39/8/Add.2\*, l'ONUDI a pris part à un projet mondial prévoyant la construction aux Philippines d'une usine d'élimination des polluants organiques persistants (POP). Pour information, la formation des techniciens s'est achevée en juillet 2011, date à laquelle l'usine a été mise en service. À terme, cette usine démontrera la nécessité de lever les obstacles à

l'adoption et à l'utilisation efficace des techniques disponibles qui ne recourent pas à la combustion pour l'élimination des POP.

13. Le projet de Gestion écologiquement durable des déchets médicaux lancé en 2008 par l'ONUDI en Chine arrivera bientôt à son terme. La contribution conjointe d'organismes et d'acteurs nationaux s'est révélée bénéfique pour sa mise en œuvre. L'intégration des prescriptions des MTD/MPE à la gestion des déchets médicaux dans le cadre de plans de développement social, environnemental et économique, à l'échelle locale et nationale, offre d'intéressantes possibilités de soutien financier pour la promotion de l'élimination des POP. Ce projet était le premier en Chine à étudier et à mettre en pratique les MTD/MPE en vue de réduire sensiblement et d'éliminer les émissions de POP produites involontairement.

## **VIII. Mesure à prendre par la Conférence**

14. La Conférence souhaitera peut-être prendre note des informations communiquées dans le présent document.

---